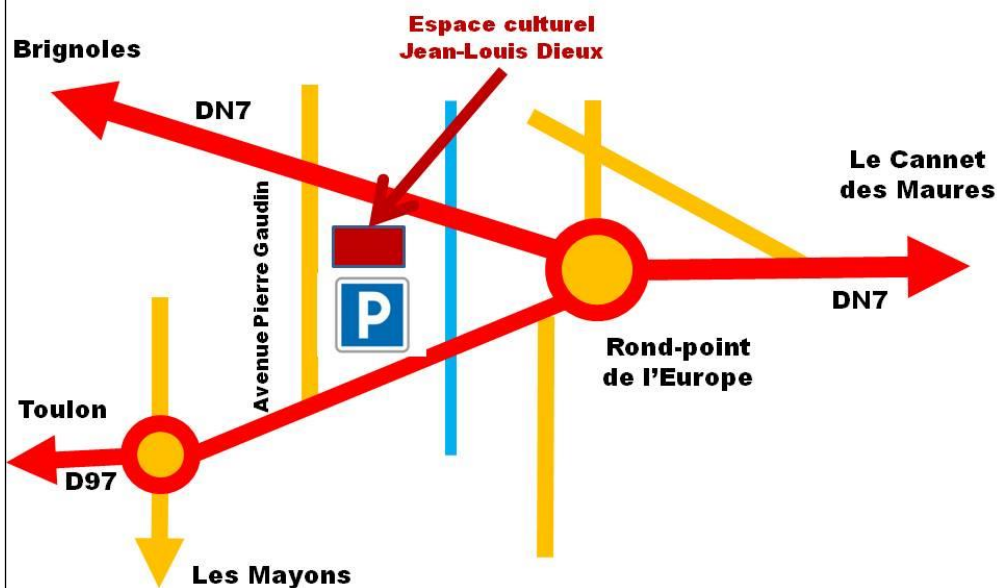


✓ **Adresse de la salle :**

Espace Culturel Jean-Louis Dieux, avenue Pierre Gaudin
83340 Le Luc-en-Provence
En plein centre-ville à 500 m de La Poste et de la Mairie
❖ Parkings devant la salle.

**Espace culturel Jean-Louis Dieux
avenue Pierre Gaudin, 83340 Le Luc-en-Provence**



Très important :

- ❖ Merci de confirmer votre participation en cochant toutes les cases sur le bulletin réponse joint à renvoyer avec votre règlement de 25 € par personne à l'adresse indiquée, **impérativement avant le 8 mars.**

**Syndicat des Propriétaires
Forestiers Sylviculteurs du Var**



**Journée internationale des forêts
21 mars 2019**

INVITATION

**Aspects juridiques et
fiscaux des indivisions
en Forêt Privée**

Suivi l'après-midi de discussions,
débat, questions/réponses sur la
gestion durable des forêts varoises

**au Luc-en-Provence
Espace Culturel Jean-Louis Dieux**



Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var
Siège Social : Maison de la Forêt, Quartier des Lauves, 83340 Le Luc-en-Provence
Tél. : 04 94 50 09 70 – email : spfsvar@sfr.fr – site web : <http://fransylva-paca.fr/wp>
*« Une forêt privée gérée et préservée par un réseau de femmes et d'hommes
compétents au service des générations futures »*





Fransylva 83

Fransylva 83 est le seul organisme professionnel, syndicat régi par le Code du Travail (loi de 1884), représentant tous les propriétaires forestiers du Var quelle que soit la surface de leur forêt.

Les adhérents à Fransylva 83, membre de la Fédération nationale des Forestiers Privés de France, sont non seulement représentés mais sont défendus, informés, écoutés, conseillés et, *last but not least*, assurés en Responsabilité Civile, car tout propriétaire est responsable des accidents causés aux tiers par les arbres de sa forêt même si celle-ci n'est pas ouverte au public.

CNPF et CRPF

Le **Centre National de la Propriété Forestière** est un établissement public qui a pour principale mission de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable.

Dans chaque région, le **CRPF**, délégation régionale du CNPF, instruit et agréé les Documents de Gestion Durable (PSG, CBPS, RTG)

ASL de Gestion Forestière de la Subéraie Varoise

L'**Association Syndicale Libre de Gestion Forestière de la Subéraie Varoise** incite et assiste les propriétaires forestiers privés à rénover, gérer et entretenir leurs forêts. Son périmètre d'action coïncide avec l'aire de répartition du chêne-liège et du châtaignier dans le Var.

Forêt Méditerranéenne

Forêt Méditerranéenne a pour objectif de favoriser la diffusion des connaissances et les échanges d'information sur les espaces naturels et forestiers méditerranéens.

Programme de la matinée 9h00-12h00

Conférence sur le thème

« INDIVISIONS EN FORÊT PRIVÉE »

Animée par Nicolas Rondeau - Juriste de Fransylva

Définition et origine des indivisions

Gestion des forêts indivises (travaux, coupes de bois)

Impôts et indivision

Mettre fin à l'indivision

12h30 : Pause déjeuner

Restaurant L'Assiette du midi (en face de la salle)

(25 € tout compris, inscription obligatoire, bulletin réponse joint.)

Programme de l'après-midi 14h30 – 16h30

Marie Gautier et Chloé Monta,

ingénieures au CRPF et à l'ASL de Gestion de la Subéraie Varoise.

Un tour d'horizon de la forêt varoise.

Les organismes de la forêt vous expliquent et vous répondent

Testez vos connaissances en quelques questions

QUIZ électronique !

